



**PRISONNIERS DU
KREMLIN**

OU



**EPREUVE PAR LA
RUSSIE**



TOUS LES PRISONNIERS
SONT CONDAMNÉS À

240

— **ANS** —

DE PRISON AU TOTAL



«Saboteurs ukrainiens»

1ère vague

2ère vague

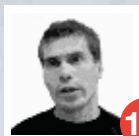
2ère vague



Yevhen Panov



Andriy Zakhtey



Redvan Souleymanov

1,8 ans



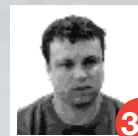
Volodymyr Prishch



Oleksiy Bessarabov



Volodymyr Doudka



Oleksiy Stogniy

3,6 ans



Glib Chabliy

Les affaires des musulmans de Crimée

L'affaire de Yalta



Emir-Ousein Koukou



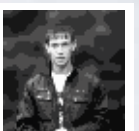
Vadym Sirouk



Enver Bekirov



Mouslim Aliyev



Arsen Djepparov



Refat Alimov

«Dossier de Hizb ut-Tahrir»

L'affaire de Simferopol



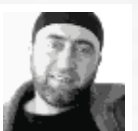
Zevri Abseitov



Roustem Abiltarov



Remzi Mametov



Enver Mamoutov



Teymour Abdoullayev



Ouzeir Abdoullayev



Ayder Saledinov



Emil Djemadenov



Roustem Ismailov

Dossier "Tablighi Jamaat"

L'affaire de 26 février



Arsen Kourbedinov



Renat Souleymanov



Taliat Abdourakhmanov



Seyran Moustafayev*



Ali Asanov*



Mustafa Degermendzhi*

L'affaire de Bakhchisaray nouvelle



Sulejman Asanov



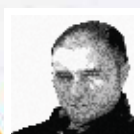
Timour Ibraghimov



Server Zekeryayev



Seyran Saliyev



Memet Belialov



Ernest Ametov

L'affaire d'un journaliste

L'affaire d'un activiste

«Euromaïdanovtsi»



Mykola Semena
2,6 ans en probation



Volodymyr Baloukh
3,7 ans



Mykola Chyptour
9 ans

Les dossiers dont la motivation politique est en vérification



Gennadiy Lymechko



Dmytro Dolgopolov



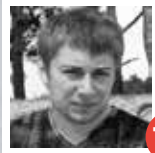
Anna Soukhonosova

LA CRIMÉE TEMPORAIREMENT OCCUPÉE :

39 PRISONNIERS AU MINIMUM

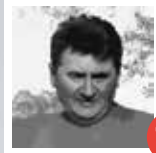
* Sous l'arrêts à domicile
24 heures par jour

«Dossiers d'espionnage»



11

Valentin **Jahren**
Vygivskiy
(Kirovo-Chepetsk)



12

Victor **Jahren**
Chour
(Bryansk)



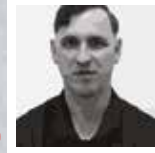
20

Oleg **Jahren**
Sentsov
(Labytnangi)



10

Oleksandr **Jahren**
Koltchenko
(Kopeisk)



7

Oleksiy **Jahren**
Tchirniy
(Lieu inconnu)

«Dossier de la Crimée»

L'affaire d'un journaliste



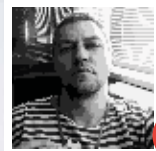
Roman
Souschenko
(Moscou)

«Dossier tchéchène»



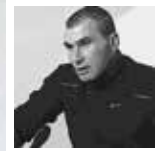
22,6

Mykola **Jahren**
Karpuk
(Vladimir)



20

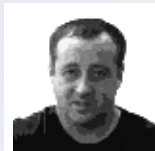
Stanislav **Jahren**
Klykh
(Verhneuralsk)



8,6

Sergiy **Jahren**
Lytvinov
(Bataisk)

L'affaire des saboteurs



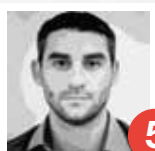
3

Volodymyr **Jahren**
Prisitch
(Krasnodar)



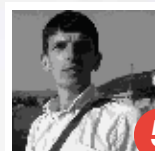
15

Rouslan **Jahren**
Zeytoullyev
(Salavat)



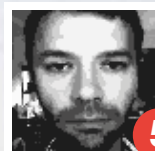
5

Ferat **Jahren**
Saifoullayev
(Omutninsk)



5

Roustem **Jahren**
Ismailov
(Kurhan)



5

Nouri **Jahren**
Primov
(République de Mari El)

L'affaire de Sébastopol des musulmans de Crimée

«Euromaïdanovtzi»



3,6

Oleksandr **Jahren**
Kostenko
(Kirovo-Chepetsk)



10

Andriy **Jahren**
Kolomiyets
(Krasnodar Territory)



Mykola
Dadeou
Krasnodar



12

Oleksiy **Jahren**
Syzonovytch
(Rostov-sur-le-Don)



Pavlo
Gryb
(Krasnodar)



Oleksandr
Choumkov
(Bryansk)

Nouveaux dossiers

Bryansk

Moskou

Vladimir

Omutninsk

Kirovo-Chepetsk

Labytnangi

Bataysk

Rostov-on-Don

Republic of Mari El

Krasnodar

Salavat

Kopeisk

Kurgan

Verhneuralsk

RUSSIE :

20 PRISONNIERS AU MINIMUM



À la mi-octobre 2017, au moins 58 citoyens ukrainiens sont détenus sur le territoire de la Russie et de la Crimée occupée pour des motifs politiques.

Ce sont des personnes de nationalités, de religions, de professions et d'opinions politiques différentes. Parmi eux il y a des journalistes, des activistes, des agriculteurs, des mineurs, des directeurs, des enseignants et des étudiants. La plupart d'entre eux prennent une part active dans la vie sociale et politique et expriment ouvertement leur position, d'autres se sont retrouvés juste au mauvais endroit au mauvais moment.

32

32 d'entre eux sont
les Tatars de Crimée

21 sur **58**

personnes ont été déjà condamnées
par les tribunaux d'occupation
de Crimée et /ou de Russie

à la peine d'emprisonnement
de un an et demi

22,5 ans

Au cours de l'an 2017 il y a eu au moins 18 nouvelles détentions, qui, selon la communauté des droits de l'homme, ont des indices de poursuites politiques. La plupart de ces arrestations ont lieu en Crimée.

Le Comité d'enquête et le Service fédéral de sécurité de la Russie poursuivent «des prisonniers du Kremlin» sous de fausses accusations pour des délits de droit commun tout en utilisant la législation dite anti-extrémiste et anti-terroriste, dont le but dans ce cas consiste à persécuter tous les dissidents. Par exemple, pour la déclaration publique que la Crimée fait parti de l'Ukraine, on peut être condamné à 5 ans d'emprisonnement.

Les accusations utilisées par les services chargés de l'enquête de Russie et d'occupation

– le Comité d'enquête et le Service fédéral de sécurité- varient de celles de droit commun à celles ayant l'aspect purement politique, comme la condamnation: pour la constatation publique de l'occupation de la Crimée par la Russie. Mais, en règle générale, il s'agit de l'utilisation de la soi- disant législation anti-extrémiste et anti-terroriste par la Russie.

Ces personnes sont, en fait, des otages. Et les procès engagés contre eux sont utilisés par la Russie principalement afin de mener des campagnes de propagande et de discréditer l'Ukraine.

La détention des «prisonniers du Kremlin », comme les militants des droits de l'homme les appellent, en Russie et en Crimée est caractérisée par une violation flagrante de leurs droits.



LES COUPS ET BLESSURES, LE TRAITEMENTS CRUEL ET LA TORTURE DES «PRISONNIERS DU KREMLIN»

Un grand nombre des détenus sont soumis à la pression - tant physique que psychologique, et notamment aux premiers stades de l'enquête lorsque la police tente de leur arracher les aveux.

Au moins 12 personnes auraient, selon leurs propres mots et selon leurs défenseurs, été cruellement torturées.

Le pouvoir d'occupation et le gouvernement de la Fédération de Russie refuse d'enquêter sur ces tortures par quoi reconnaît en fait son implication à ces violations.

Le plus souvent parmi les méthodes de contrainte physique illégales sont utilisés les coups et blessures, le courant électrique, les strangulations. Parmi les méthodes psychologiques – les menaces envers les proches et les assurances en ce que «l'Ukraine

t'a abandonné », la pression et l'atteinte à la dignité sous diverses formes.

Puisque les autorités russes ou d'occupation tentent de cacher les victimes de tortures, on réussit très rarement de constater dans les documents les traces correspondantes sur le corps.

Mais dans les affaires de Stanislav Klykh, de Renat Paralamov, de Yevgen Panov, d'Olexandr Kostenko la défense dispose des preuves montrant le recours à la torture envers ces personnes.

Dans la plupart des cas, les noms de ceux qui battaient et torturaient restent inconnus. Il est impossible également de les reconnaître - parce que les représentants de forces de l'ordre sont normalement coiffés d'un balaclava pour effectuer un «travail si délicat» .



VIOLATION DU DROIT À UN PROCÈS ÉQUITABLE

Dans toutes les affaires des «prisonniers du Kremlin » est violé le droit à un procès équitable d'une manière ou d'une autre. Ces violations témoignent notamment de persécutions illégales pour des motifs politiques.

Dans la résolution qui date d'Octobre 2017, le Parlement européen a indiqué 47 noms, en les considérant comme «prisonniers politiques de fait».

La falsification flagrante des éléments du dossier avec les noms des victimes inventés, les témoins instrumentaires interposés et les témoins à charge peu convaincants, la manipulation des preuves et l'ajout des pièces à conviction, l'approche inégale pour évaluer les arguments de la défense et de l'accusation - ce sont des «méthodes normales» de la justice russe.

En général, le tribunal et le parquet agissent normalement de concert. En tant que partie d'accusation.

Il n'y a aucun sens à parler de la justice indépendante en Crimée annexée par définition, en raison des conditions d'occupation mêmes.

Les tribunaux de Crimée recourent également à l'application rétrospective de la législation - enquêtent et prononcent les jugement en relation avec les événements qui ont eu lieu avant l'occupation de la Crimée.

Malgré l'interdiction par le droit international humanitaire d'utiliser par l'envahisseur sa propre législation pénale sur les territoires occupés, la Russie recourt juste à cette pratique en Crimée, par exemple en engageant les poursuites pénales à l'encontre des personnes pour l'appartenance à des organisations qui ne sont pas interdites en Ukraine.



RESTRICTION DU DROIT À LA DÉFENSE ET LA POURSUITE DES AVOCATS ET DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

Dans les affaires des «prisonniers du Kremlin» est pratiquée systématiquement la restriction du droit à la défense et la non-admission des avocats aux clients.

En général, plusieurs avocats indépendants

représentent le dernier bastion de la défense pour les prisonniers du Kremlin, leur rôle est difficile à surestimer, c'est pourquoi certains d'entre eux sont persécutés dans le cadre de leurs activités.

DÉPLACEMENT ILLÉGAL DU TERRITOIRE OCCUPÉ DE LA CRIMÉE DANS LE TERRITOIRE DU PAYS ENVAHISSEUR

Cette infraction de grande envergure, qui peut être qualifiée de crime de guerre, se poursuit en Crimée depuis l'occupation.

Le processus du transfert des citoyens ukrainiens condamnés depuis les lieux de détention en Crimée vers les lieux de détention en Russie n'est pas volontaire, et se déroule d'une manière forcée.

Certains prisonniers protestent contre le transfert en se mutilant, mais ces formes de protestation sont ignorées par la Russie. Selon les informations du Ministère des affaires étrangères de l'Ukraine, il s'agit de quelques centaines de personnes; cela se chiffre à plusieurs milliers par les défenseurs des droits de l'homme.

Grâce à l'accord entre les représentants aux droits de l'homme de l'Ukraine et de la Russie au début de 2017 pour la première fois après trois ans d'occupation 16 citoyens ukrainiens condamnés ont été transférés de la Crimée dans la partie continentale pour purger leur peine.

Après la condamnation des prisonniers ukrainiens se retrouvent généralement en Sibérie ou en Trans-Oural. Malgré la pratique de la Cour européenne des droits de l'homme, qui prescrit de tenir une personne condamnée aussi près que possible du lieu de sa résidence, dans les affaires politiques le gouvernement russe fait exactement le contraire – envoie des prisonniers à des milliers de kilomètres de leur maison.

2



«Dossier du 26 février»

Ali Asanov
Moustafa Degermendjy

2



«Dossiers d'espionnage»

Valentin Vygivskyi
Victor Chour

1



«Punisseurs»

Sergiy Lytvinov

3



«Euromaïdanovtsi» (les manifestants pro-européens)

Andriy Kolomiyets
Oleksandr Kostenko, Mykola Chyptour

1



«Activiste ukrainien»

Volodymyr Baloukh

3



«Dossier de la Crimée»

Oleg Sentsov
Oleksandr Koltchenko
Oleksiy Tchirniy

9



«Saboteurs ukrainiens»

Yevgen Panov
Andriy Zakhtey
Redvan Souleymanov
Volodymyr Prisitch
Dmytro Chybylykov
Oleksiy Bessarabov
Volodymyr Doudka
Oleksiy Stogniy
Glib Chabliy

19



«Dossier de Hizb ut-Tahrir»

Roustem Vaitov
Nouri (Yuriy) Primov
Rouслан Zeytoullyayev
Ferat Saifoullayev
Mousslim Aliyev
Vadym Sirouk
Emir-Ousein Koukou

Enver Bekirov
Refat Alimov
Arsen Djepparov
Teymour Abdoullayev
Roustem Ismailov
Ouzeir Abdoullayev
Ayder Saledinov

Emil Djemadenov
Zevri Abseitov
Remzi Mametov
Roustem Abiltarov
Enver Mamoutov

2



«Dossier tchéchéne»

Mykola Karpuk
Stanislav Klykh

3



Les dossiers dont la motivation politique est en vérification

Gennadiy Lymechko
Dmytro Dolgopolo
Anna Soukhonosova

14



Nouveaux dossiers

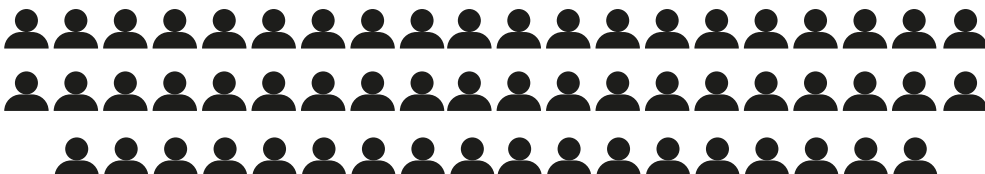
Pavlo Gryb
Oleksandr Choumkov
Oleksiy Syzonovytsch
Mykola Dadeou

Dossier «Tablighi Jamaat»
Seyran Moustafayev
Taliat Abdourakhmanov
Renat Souleymanov
Arsen Kourbedinov

Dossier «Hizb ut-Tahrir»
Marlen (Souleyman) Asanov
Seyran Saliyev
Timour Ibraghimov
Server Zekeryayev
Memet Belialov
Ernest Ametov

Total: 2+2+2+1+3+1+3+9+19+2 = 44 + 14

58



«DOSSIER DU 26 FÉVRIER»

Histoire de l'affaire

La persécution illégale pour des motifs politiques par les autorités d'occupation de la Crimée contrôlée par la Fédération de Russie des représentants des Tatars de Crimée pour leur participation à des rassemblements pacifiques du 26 Février 2014 à Simferopol (Crimée) pour exprimer son soutien en faveur de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Les poursuites pénales menées par la Russie uniquement contre des participants de la réunion «pro-ukrainienne» représentés par des Tatars de Crimée et l'absence de compétence et de motifs juridiques en Russie pour enquêter sur les événements du 26 Février, conformément au droit international et la législation nationale, montrent que les persécutions pour des motifs politiques des accusés sont injustifiées.

Suspects:

Ali Asanov, Moustafa Degermendjy



Ali Asanov

Date de naissance 07.07.1982
Lieu de résidence Village Ourozhayne, Crimée, Ukraine
Activité (profession) Activiste du mouvement national de Tatars de Crimée
Date d'arrestation 15.04.2015
Accusation p. 2. art. 212 du CP de la FR («Participation à des émeutes»)

Il est en arrêt à domicile. Il risque 8 ans d'emprisonnement.

Prisonnier politique:

«Ça fait longtemps que les services FSB me menacent de condamner à une longue peine, en disant que si je continue à garder le silence, je serai condamné à 20 ans de prison et exilé à 6 mille kilomètres. Mais je sais qu'ils ne pourront rien me faire et à nous tous si Allah ne le souhaite pas. Je suis prêt à mourir pour nous, musulmans, pour notre peuple, pour qu'ils ne touchent plus personne.»

Akhmet Asanov père d'Ali Asanov:

«Ils lui ont demandé de témoigner contre Chyygoz. Ils disent que s'il donne de faux témoignages il sera libéré. Mais, bien sûr, il a refusé. Après, comment vivre avec cela - si tu salis la personne innocente? ... Comment tu pourras le regarder dans les yeux?»



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Moustafa Degermendjy

Date de naissance	22.05.1989
Lieu de résidence	Village Grouchivka, district de Soudak, Crimée, Ukraine
Activité (profession)	Activiste du mouvement national de Tatars de Crimée
Date d'arrestation	07.05.2015
Accusation	p. 2. art. 212 du CP de la FR («Participation à des émeutes»)

Il est en arrêt à domicile. Il risque 8 ans d'emprisonnement au maximum

Prisonnier politique:

Les enquêteurs me disent que si je reconnais ma culpabilité je pourrai rentrer chez moi. Je le considère comme une pression sur moi. Un autre moment: ils disent que je pourrai me cacher, soi- disant me rendre sur le territoire de l'Ukraine. L'enquêteur m'a fait pression, a exigé que je reconnaisse ma culpabilité en calomniant Ahtem Chyygoz. Bien sur, j'y ai refusé.»

Bekyr Degermendjy, père de Moustafa Degermendjy:

«Certaines personnes soupçonnées d'avoir participé aux émeutes du 26 Février, selon leurs proches, sont demandées de témoigner contre Ahtem Chyygoz (vice-président du Mejliss des Tatars de Crimée, qui est considéré par les enquêteurs comme l'organisateur des émeutes du 26 Février 2014) en contrepartie de la liberté.

Mais Mousfafa a refusé de témoigner, tout d'abord parce que mon fils ne connaît pas Chyygoz. Peut-être l'a-t-il vu à la télévision ou ailleurs, mais il n'a pas parlé avec lui. Dans la sentence de condamnation il est indiqué que Moustafa a agi de concert avec Chyygoz ... Quelle absurdité ! Cela ne rentre pas dans ma tête...!



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»

«DOSSIERS D'ESPIONNAGE»

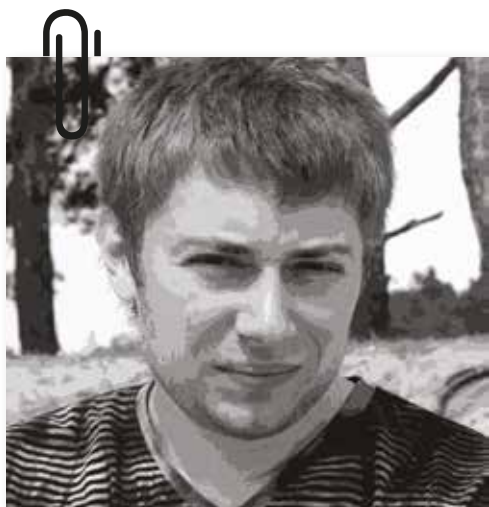
Histoire des affaires

Depuis le début du conflit russo-ukrainien on voit la tendance croissante à l'application de « l'article relatif à l'espionnage » (art. 276 du Code pénal) contre des citoyens ukrainiens, ainsi que l'article relatif à la haute trahison (art. 275 du Code pénal) contre des citoyens russes qui s'expriment ouvertement en faveur de l'Ukraine. Parmi les derniers dossiers d'espionnage se distingue l'affaire du citoyen russe Victor Chour, qui a un permis de séjour en Ukraine, ainsi que du citoyen ukrainien Valentyn Vygivskiy. Chour a été arrêté en secret pendant un voyage hors la partie continentale de l'Ukraine, et Vygivskiy - lors du voyage à Simferopol. Après l'arrestation ils ont été emmenés à la maison d'arrêt de

Lefortovo à Moscou (de facto SIZO du Service Fédéral de sécurité de la FR). Leurs dossiers se ressemblent par l'accusation d'espionnage en faveur de l'Ukraine et tentatives de transmettre aux services de sécurité ukrainiens des informations classifiées. Tous deux ont été privés du droit à un avocat indépendant et à la protection consulaire. L'analyse de ces dossiers se complique en raison du manque d'information parce qu'ils sont classés sous la griffe «Secret», et les éléments du dossier sont confidentiels mêmes pour des parents proches.

Les suspects:

Valentyn Vygivskiy, Victor Chour



Valentyn Vygivskiy

Date de naissance	03.08.1983
Lieu de résidence	Kyiv, Ukraine
Activité (profession)	Entrepreneur
Date d'arrestation	18.09.2014
Accusation	Art. 276 du CP de la FR («Espionnage»)

11 ans de colonie pénitentiaire à régime sévère

Prisonnier politique:

C'est très, très bien, que l'Ukraine a choisi une voie différente, les valeurs humaines, le vecteur civilisé de son mouvement ! En Russie d'aujourd'hui nous n'avons absolument rien à apprendre et copier ! Si ici les gens veulent vivre sous le régime stalinien actuel - c'est leur choix, qu'ils vivent ! Mais les Ukrainiens ne veulent pas vivre comme cela et ne vivront pas, et tous ces armées et chars de Poutine ne changeront absolument rien dans le choix de notre peuple ! Le peuple ukrainien n'est pas peureux, lâche dont nous avons eu l'occasion de nous assurer en pratique à plusieurs reprises! C'est inutile de se mettre en position de force avec nous, nous intimider et attiser la guerre chez nous, en tuant, de manière irréfléchie nos jeunes gars. On risque de se casser les dents sur notre nation et notre attachement à la liberté et aux valeurs humaines!»

Illia Novikov, avocat:

Lorsque je réfléchissais sur le dossier de Valentyn Vygivskyi, j'avais un secret espoir qu'il était vraiment engagé dans l'espionnage. En effet les services de renseignement n'abandonnent pas les siens, et si Vygivskyi avait travaillé pour le Service de sécurité de l'Ukraine ou un autre service de renseignements, ce service aurait fait tout pour le libérer. Mais, malheureusement, il n'est pas un espion. Ceci est clairement indiqué dans la partie du texte du jugement qui a été rendu publique (l'affaire pénale de mon client est classifiée, mais certains documents ne contiennent pas de secrets d'État, c'est pourquoi je peux en parler). Il y est indiqué que l'accusé espionnait pour lui-même!



Adresse pour la correspondance:

FKU IK 11 UFSIN de Russie dans la région de Kirov, village Outrobino, région de Kirov, Russie
613040



Victor Chour

Date de naissance	10.03.1957
Lieu de résidence	Tchernigiv, Ukraine
Activité (profession)	Entrepreneur, joaillier, collectionneur
Date d'arrestation	09.12.2014
Accusation	Art. 275 du CP de la FR (Haute trahison)

12 ans de colonie pénitentiaire à régime sévère

Communication du Ministère des affaires étrangères:

«Le Ministère des affaires étrangères de l'Ukraine exprime sa forte protestation contre le traitement inhumain des autorités russes à l'égard du citoyen ukrainien Victor Chour qui a été condamné illégalement en Russie et le refus de la partie russe de lui permettre de voir le consul ukrainien».



Adresse pour la correspondance:

241021, Briansk, rue Komarova, 30, FKU IK 1 UFSIN de Russie dans la région de Biransk, brigade 2

«PERSÉCUTION DES JOURNALISTES»

L'histoire de l'affaire

La procédure pénale a été engagée contre Mykola Semena pour soupçon d'appels publics à violer l'intégrité territoriale de la Russie.

Il est poursuivi pour la publication, dans laquelle il a exprimé son désaccord avec l'annexion de la Crimée. Les enquêteurs ont interdit au journaliste de quitter la Crimée.

Le défenseur de Semena, la Fédération internationale et européenne des journalistes, ainsi que le Bureau du Représentant de l'OSCE pour la liberté d'expression, ont appelé le FSB à laisser le journaliste quitter la Crimée pour suivre un traitement.

Suspect:

Mykola Semena



Mykola Semena

Date de naissance 1950

Lieu de résidence Simferopol, Crimée, Ukraine

Activité (profession) Journaliste

Date d'arrestation 29.04.2016

Accusation

p.2 art. 280.1 du CP de la FR («Appels publics à commettre des actions visant à porter atteinte à l'intégrité territoriale de la Fédération de la Russie»)

Condamné à une peine 2 ans et 6 mois sous condition, l'interdiction d'exercer des activités publiques pendant la période de trois ans.

Prisonnier politique:

«Je déclare de ne jamais avoir «d'hostilité politique envers la Fédération de Russie», ainsi que des sentiments antirusse», a déclaré l'accusé. – Je n'ai publié aucun article dans aucune édition ukrainienne ou européenne que l'on pourrait qualifier d'antirusse. J'ai écrit des articles critiquant la politique du gouvernement, certains secteurs de l'économie, certains représentants du pouvoir et non seulement de la Russie mais aussi ceux de l'Ukraine, mais la critique n'est pas seulement le droit mais aussi le devoir des médias, et ce n'est pas un motif des accusations «d'hostilité politique».

Volodymyr Prytoulia, chef du projet « Crimée. Réalités »

Il ne voulait pas partir, en disant que la Crimée est sa Patrie. Ses parents, ses amis, ses enfants, sa maison sont là. Il est resté, a pris la retraite, ses articles portaient sur la culture».



Adresse pour la correspondance:

01004, Kyiv, rue Baseyna 9-G, bureau 25, Centre des libertés civiles

Histoire de l'affaire

Roman Soushchenko est arrivé à Moscou de Paris pour les affaires privées. Ses proches n'étaient pas au courant de sa détention pendant deux jours, jusqu'à ce que le journaliste ait été identifié par les défenseurs des droits de l'homme russes dans la maison d'arrêt «Lefortovo» à Moscou qui s'y trouvaient pour vérifier des conditions de détention de détenus. A cette époque, Roman avait déjà été secrètement arrêté pour deux mois par le tribunal de Lefortovo à Moscou par ordre de FSB de la Russie.

Le Service fédéral de sécurité de la Russie considère Roman Soushchenko comme un officier en activité de la Direction générale du renseignement militaire du Ministère de la défense de l'Ukraine ayant le grade de colonel. Le journaliste est accusé d'espionnage (article 276 du CP de FR).

Les personnalités officielles de Kyiv qualifient ces accusations de fake et exigent que Moscou libère immédiatement le journaliste.

Suspect:

Roman Soushchenko



Roman Soushchenko

Date de naissance	09.02.1957
Lieu de résidence	Paris, France
Activité (profession)	Journaliste, correspondant de l'Agence de presse «Ukrinform» en France
Date d'arrestation	30.09.2016
Accusation	Art. 276 du CP de la FR («Espionnage»)

Il est en état d'arrestation

Prisonnier politique:

«Je comprends que mon arrestation est liée aux objectifs politiques bien précis, que vous (en s'adressant à Petro Porochenko) en tant que leader de la nation ukrainienne, et moi, en tant que son citoyen ordinaire et journaliste, comprenons bien. Mon devoir professionnel et civique, la moralité et l'éthique corporative ne permettent pas de collaborer avec le système et accepter ses propositions.»

Petro Porochenko, Président de l'Ukraine:

«J'ai été très touché par la position forte de la personne forte, de l'homme fort, de l'Ukrainien fort.»

Adresse pour la correspondance:

111020, FKU SIZO N° 2 FSIN de Russie, Moscou, rempart de Lefortovo, 5.

«PUNISSEURS»

Histoire de l'affaire

Selon les éléments de dossiers relatifs aux «punisseurs» en Russie sont impliqués 68 387 témoins, 17 792 victimes et 65 accusés, parmi lesquels figurent Arsen Avakov (ministre ukrainien de l'Intérieur), Igor Kolomoisky (homme d'affaires ukrainien, ancien chef de l'administration régionale de Dnipropetrovsk) et d'autres personnes comme les cadres supérieurs politiques et militaires de l'Ukraine.

A coté des hommes politiques célèbres et des militaires, dans cette liste figurent Nadia Savtchenko et Sergiy Lytvinov. L'affaire de Lytvinov est devenu un outil de propagande russe, qui a tenté de justifier l'invasion illégale de la Russie et les décisions liées aux actions militaires à l'Est de l'Ukraine.

Involvant:

Serhiy Lytvinov

Sergiy Lytvinov



Date de naissance 09.03.1983
Lieu de résidence Village Komychne, district Stanitchno-Louganskyi de la région de Lougansk, Ukraine
Activité (profession) Agriculteur
Date d'arrestation 21.08.2014

Accusation

p. 3 art. 162 du CP de FR (brigandage)
p. 2 art. 105 du CP de FR (meurtre de 2 personnes ou plus) – l'accusation est retirée plus tard
p. 1 art. 356 du CP de FR (utilisation de moyens et de méthodes de guerre interdits) – plus tard dans cette partie l'accusation est retirée

8 ans et 6 mois de colonie pénitentiaire à régime sévère

Mariya Tomak, défenseuse des droits de l'homme:

«Les accusations de crimes de guerre terribles, qui ont été portées contre Sergiy Lytvinov, ont été retirées. Maintenant il est accusé de brigandage. Mais ce n'est pas cette grosse affaire où seraient impliqués trente hommes abattus, huit femmes violées, une fille de douze ans. Tout cela s'est avéré un fake, l'enquêteur travaille selon le principe de «Life news». Ce qui est typique, c'est qu'en inventant des dossiers politiques pareils, le Kremlin se bat contre nous en impliquant nos citoyens.»



Adresse pour la correspondance:

346880, région de Rostov., ville de Bataysk, rue Gorkogo, 356, IK-15

«EUROMAÏDANOVTSI»

Histoire de l'affaire

Le dossier des manifestants pro-européens s'inscrit dans une campagne de persécution des activistes pro-ukrainiens, qui s'est déclenchée en Crimée après «son annexion» à la Russie en mars 2014. Les défenseurs des droits de l'homme

trouvent absurde que les citoyens ukrainiens sont poursuivis par les autorités russes en vertu des lois russes pour des «prétendus crimes» qui ont été commis sur le territoire de l'Ukraine.

Suspects:

Andriy Kolomiyets, Oleksandr Kostenko, Mykola Chyptour



Andriy Kolomiyets

Date de naissance	08.05.1993
Lieu de résidence	Village Viktorivka, région de Kyiv, Ukraine. A un permis de séjour temporaire en Russie dans le village Bourchtynovi de la République de Kabardino-Balkarie de la Fédération de Russie
Activité (profession)	Activiste de Maïdan
Date d'arrestation	15 mai 2015

Accusation

p. 3 art. 30 alinéas «a», «b», «e», «l» p. 2 art. 105 du CP de la FR («Tentative de meurtre pour des motifs de haine politique et idéologique»)
p. 2 de l'art. 228 du CP de la FR («Détenation des stupéfiants»)

10 ans de colonie pénitentiaire à régime sévère

Prisonnier politique:

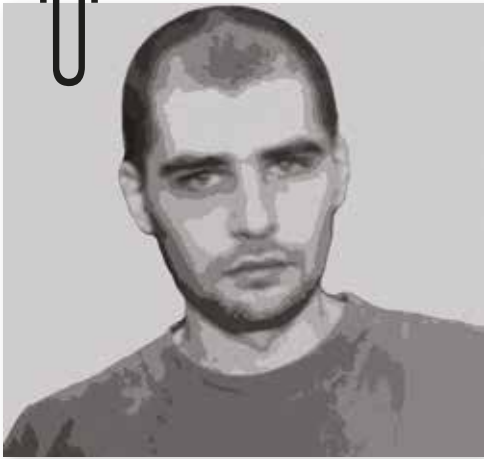
«Avec ces tortures, ils m'ont forcé à avouer à la participation à l'activité des organisations extrémistes ukrainiennes à Kyiv en 2014 lors d'une tentative d'assassinat des policiers du bataillon «Berkout» du Ministère de l'Intérieur de l'Ukraine en Crimée.»

Olga Skrypnyk, défenseuse des droits de l'homme:

«Les autorités d'occupation persécutent systématiquement les patriotes ukrainiens: des Tatars de Crimée, le participant d'Euromaïdan Yuriy Kostenko, le réalisateur Oleg Sentsov, l'activiste public Oleksandr Koltchenko ... Tous sont originaires de Crimée. Andriy Kolomiyets est devenu le premier ressortissant d'une autre région de l'Ukraine, qui a été jugé par les occupants.»

Adresse pour la correspondance:

350039, ville de Krasnodar, rue Kalinina, 58, FKU IK-14 UFSIN de Russie dans la région de Krasnodar, à l'attention de Kolomiyets Andriy Volodymyrovych, né en 1993



Oleksandr Kostenko

Date de naissance	10.03.1986
Lieu de résidence	Simferopol, Crimée, Ukraine
Activité (profession)	Policier jusqu'à 2014, activiste d'Euromaïdan, fondateur du Fonds de bienfaisance «Crimée ukrainienne- Retour»
Date d'arrestation	15.04.2015

Accusation

al. «b» p. 2 art. 115 du CP de la FR («Infliction intentionnelle de préjudices légers à la santé pour des motifs de haine ou d'hostilité idéologiques»)
P. 1 de l'art. 222 du CP de la FR («Détention et port illicite d'armes à feu et de munitions»)
En fait, il a été accusé d'avoir jeté une pierre sur un officier de l'unité spéciale du Ministère de l'Intérieur de l'Ukraine «Berkout» pendant les manifestations à Kyiv.

3 ans et 6 mois de colonie pénitentiaire de régime général

Dmytro Sotnykov, lawyer:

«Kostenko était remarquable - pendant la révolution, il est devenu commandant adjoint de KMDA. Sacha a travaillé dur, a participé à diverses réunions. Autrement dit, il était, d'abord, bien instruit, et d'autre part, il attirait de l'attention. Probablement, à cette époque il s'est fait remarquer par les services de renseignement ... Déjà plus tard, après l'arrestation, Kostenko a été torturé par les anciens officiers du service de sécurité de l'Ukraine en Crimée et les officiers actuels du FSB Tichenin et Chambazov.»

 **Adresse pour la correspondance:**

613049, région de Kirov, ville de Kirovo-Tshepetsk, rue Ovrazhnaya 16, FKU IK-5 UFSIN de Russie dans la région de Kirov.



Mykola Chyptour

Date de naissance	26.05.1978
Lieu de résidence	Ivano-Frankivsk, Ukraine
Activité (profession)	Il était un participant actif des événements sur le maïdan (Place de l'Indépendance) en 2014, s'est rendu en Crimée par solidarité, a pris part à la manifestation le jour du 200e anniversaire de Taras Chevtchenko.
Date d'arrestation	09.03.2014

Accusation

P. 3 de l'art. 30 et sous-alinéa «B» et «e» de la p. 2 de l'art. 105 du CP de la FR (tentative de meurtre d'une personne dans le cadre de l'exercice par cette personne des fonctions ou de l'accomplissement d'un devoir public, commis d'une manière socialement dangereuse).

.....
9 ans de colonie pénitentiaire à régime sévère
.....

Edem Semedliayev, avocat:

«Sur le corps de Mykola on voit les traces laissées par un choc électrique. Tout en torturant Mykola les policiers ont exigé qu'il fasse un choix: «Il doit signer un témoignage, sinon il sera rendu à la Samooborona», et personne ne sait ce qu'on lui fera alors.» Chyptour a été contraint de témoigner contre lui-même. Sur la base de ces témoignages, le tribunal a rendu une sentence injustifiablement sévère.»

 **Adresse pour la correspondance:**

01004, Kyiv, rue Baseyna 9-G, bureau 25, Centre des libertés civiles

«ACTIVISTE UKRAINIEN»

Histoire de l'affaire

Après l'occupation de la Crimée par la Fédération de Russie, l'agriculteur Volodymyr Baloukh a publiquement exprimé son désaccord avec l'annexion de la Crimée par la Russie.

En signe de protestation, il a érigé le drapeau de l'Ukraine sur le toit de sa maison en Crimée. Les officiers du FSB l'ont battu et condamné à

320 heures de travaux correctifs.

Plus tard, Volodymyr Baloukh a de nouveau érigé le drapeau ukrainien sur le toit de sa maison. Après cela, le FSB a «trouvé», et en fait a exposé dans sa maison des cartouches et de la dynamite.

Suspect:

Volodymyr Baloukh



Volodymyr Baloukh

Date de naissance	08.02.1971
Lieu de résidence	Village Serebrianka, district Rozdolnenskiy, Crimée, Ukraine
Activité (profession)	Agriculteur
Date d'arrestation	06.03.2014 – première arrestation 08.12.2016 – arrestation en relation avec une nouvelle

Accusation

Affaire N°1 art. 319 du CP de la FR («Outrage envers un agent d'autorité»)

Affaire N°2

p.1 art. 222 du CP de la FR («L'Acquisition et la détention illégales de munitions»)

p.1 art. 222.1 du CP de la FR («L'Acquisition, la transmission, la vente, le recel, le transport ou le port illégaux d'explosifs ou d'engins explosifs»)

3,7 ans de colonie pénitentiaire de régime général, amende de 10 000 roubles

Prisonnier politique:

«Si à un moment donné, Dieu nous en garde, les gens oublient les notions telles que la liberté, la dignité et l'honneur, alors ce monde cessera d'exister. Et tant qu'il y aura de tels gens, le monde existera».

Iryna Gerashchenko, première vice-présidente de la Verkhovna Rada d'Ukraine:

«Crier» Gloire à l'Ukraine! «et porter un vychyvanka (chemise brodée ukrainienne) à Kyiv et à Lviv pacifique n'est pas la même chose qu'écrire «Gloire à l'Ukraine!» sur un mur de Donetsk occupé et ériger le drapeau en Crimée où partout rôdent des agents du FSB. ... Cher Monsieur Baloukh, j'ai hâte de vous rencontrer personnellement et vous serrer la main.»



Adresse pour la correspondance:

Groupe de protection des droits de l'homme de Crimée Case postale 159, Kyiv-135, Ukraine

«DOSSIER DE LA CRIMÉE»

Histoire de l'affaire

Les suspects dans l'affaire ont été accusés de délits que le tribunal russe a qualifié de «terrorisme», de mise à feu de la porte du bureau de Crimée du parti « Russie unie » et de préparation à la destruction à l'explosif du monument Lénine et du mémorial «Flamme éternelle» dans la ville de Simferopol.

Les méthodes d'instruction illégales ont été appliquées à l'égard de tous les détenus.

Et notamment, Oleksiy Tchirniy a été placé de force à l'hôpital psychiatrique, Oleksandr Koltchenko a été traité avec brutalité, Oleg Sentsov a été victime des tortures inhumaines.

Suspects:

Oleg Sentsov, Oleksandr Koltchenko, Oleksiy Tchirniy



Oleg Sentsov

Date de naissance	13.07.1976
Lieu de résidence	Simferopol, Crimée, Ukraine
Activité (profession)	Réalisateur
Date d'arrestation	11.05.2014
Accusation	

p. 1 art. 205.4 («Organisation d'une communauté terroriste») alinéa «a» p. 2 alinéa «a» p.2 art. 205 («Acte terroriste commis par un groupe organisé»)

p. 1 art. 30, al. «A» p. 2 art. 205 («Préparation à un acte terroriste»)

p. 3 art. 30, p. 3 art. 222 («Tentative d'acquisition illégale d'armes et d'explosifs»)

p. 3 art. 222 («L'Acquisition et la détention illégales d'armes et d'explosifs») du CP de la FR

20 ans de colonie pénitentiaire à régime sévère

Prisonnier politique:

«Ici, en prison nous sommes restreints et même pas à la liberté –il est impossible de nous l'enlever, mais à ce qu'on peut faire peu de choses ici pour le pays. Plus précisément, nous ne pouvons faire qu'une seule chose – tenir le coup. Il ne faut pas nous retirer d'ici à tout prix – comme cela la victoire ne sera pas plus proche. Nous utiliser comme une arme contre l'ennemi – oui. Sachez que nous ne sommes pas votre point faible. Si le sort a voulu que nous devenions clous dans un couvercle du cercueil du tyran, je voudrais être un tel clou. Sachez simplement que ce clou ne se pliera pas.»

Oksana Pokaltchouk, directrice d'Amnesty International en Ukraine:

«L'absence d'indifférence et la participation active des gens seulement peuvent aider Oleg Sentsov et Oleksandr Koltchenko. Puisque leur condamnation est une injustice flagrante, et la détention en prison est une épreuve des limites des possibilités humaines.»



Adresse pour la correspondance:

01004, Kyiv, rue Baseyna 9-G, bureau 25, Centre des libertés civiles



Oleksandr Koltchenko

Date de naissance	26.11.1989
Lieu de résidence	Simferopol, Crimée, Ukraine
Activité (profession)	Activiste public
Date d'arrestation	16.05.2014

Accusation

p. 2 art. 205.4 («Participation à la communauté terroriste»), alinéa «A» p. 2 art. 205 («Acte terroriste commis par un groupe organisé») du CP de la FR

10 ans de colonie pénitentiaire à régime sévère

Prisonnier politique:

«Forcement, la liberté de communication avec les proches et amis me manque beaucoup. Même le travail, l'équipe au sein de laquelle j'ai travaillé, me manquent. Je n'ai pas l'habitude de rester sans rien faire. J'ai toujours travaillé, et j'aimais bien mon travail dans l'industrie de l'imprimerie. Je remercie tous ceux qui m'écrivent en SIZO. C'est une joie immense et un soutien moral. Et - la Crimée me manque beaucoup».

Maksym Boutkevych, défenseur des droits de l'homme:

«L'occupation de la Crimée avait brisé sa vie: le 16 mai, Sacha, connu entre amis comme « Toundra », a été arrêté à Simferopol par le FSB de la Russie et accusé d'être impliqué à l'activité du groupe de diversion terroriste « Secteur droit », et bientôt emmené à Moscou. En dépit de l'absurdité des accusations, de nombreuses violations au cours de l'enquête et des tentatives constantes d'imposer la citoyenneté russe, il, comme Oleg Sentsov, n'a pas voulu coopérer avec les enquêteurs et reste emprisonné».



Adresse pour la correspondance:

456612, Russie, région de Tcheliabinsk, ville de Kopeysk, rue Kemerovskaya, 20



Oleksiy Tchirniy

Date de naissance	21.03.1981
Lieu de résidence	Simferopol, Crimée, Ukraine
Activité (profession)	Historien, enseignant de la Chaire de l'histoire militaire de l'Institut de la culture de Simferopol
Date d'arrestation	8.05.2014

Accusation

p. 2 art. 205.4 du CP de la FR («Participation à la communauté terroriste»),
p. 3 art. 222 du CP de la FR («Préparation d'un acte terroriste»)

7 ans de colonie pénitentiaire à régime sévère

Oleksandra Matviytchouk, défenseuse des droits de l'homme:

«On ne peut pas croire aux témoignages de la personne qui a été forcée de les fournir sous la torture. Faut-il attendre de tous le même niveau d'opposition, quand leur vie et leur santé sont sous le contrôle total des services de renseignement russes? C'est assez facile de défendre les héros et porter des banderoles en leur exprimant le soutien. Toutes les personnes qui ont été contraintes de garder le silence afin de survivre ont le droit à la protection de l'Ukraine. Dans ce cas, nous devons devenir leur parole.»



Adresse pour la correspondance:

346519, région de Rostov, ville de Chakhty, rue Otkrytaya,10

«SABOTEURS UKRAINIENS»

Histoire de l'affaire

Le 10 Août 2016 le FSB russe a déclaré que sur le territoire de la République autonome de Crimée les forces de l'ordre de Russie avaient prévenu une «série d'attaques terroristes» sur les installations d'infrastructures. Le FSB a accusé le Ministère de la défense de l'Ukraine de préparation des attentats. En réalité, le président russe Vladimir Poutine avait besoin d'un motif pour refuser à participer à la réunion en format Normandie en Chine dans le cadre du sommet du G20. « Les affaires de saboteurs ukrainiens » sont de grosses falsifications, les méthodes d'enquête illégales, la torture

et la pression psychologique. Les actions du président russe dans le cadre de nombreuses violations des droits de l'homme commises au cours de l'enquête pénale témoignent des motifs extralégaux politiques de la persécution des citoyens ukrainiens, qui sont devenus un outil du groupe dirigeant de la Russie dans la guerre de l'information contre l'Ukraine.

La première vague de détentions dans l'affaire a eu lieu en Août, la deuxième et troisième - en Novembre 2016.

Suspects:

Evgen Panov, Andriy Zakhthey, Redvan Souleymanov, Volodymyr Prisitch, Dmytro Chytyblykov, Oleksiy Bessarabov Volodymyr Doudka, Oleksiy Stogniy, Glib Chabliiy



Evgen Panov

Date de naissance 06.06.1977

Lieu de résidence Ville d'Energodar, région de Zaporizhzhya, Ukraine

Activité (profession) Mécanicien à la centrale nucléaire de Zaporizhzhya; membre du comité exécutif du conseil municipal d'Energodar; fondateur de l'organisation publique «Défenseurs de l'Ukraine»; bénévole qui aide l'armée ukrainienne

Date d'arrestation 07.08.2016

Accusation

p. 1. art. 30 et alinéa «a» p.2 art.281 du CP de la FR («Sabotage»)

Il est en état d'arrestation, risque 20 ans d'emprisonnement

Prisonnier politique:

«La Gestapo d'occupation me contraint à collaborer avec les enquêteurs, à fournir de faux témoignage contre l'Ukraine, d'accepter ces absurdités, en promettant la peine plus courte, de meilleures conditions de détention, un échange ultérieur et le retour sur le continent. Pour moi c'est un accord avec la conscience. Je ne le ferai jamais même si je dois rester en prison pendant 20 ans».

Petro Porochenko, Président de l'Ukraine:

«Les accusations portées contre l'Ukraine par la partie russe de terrorisme dans la Crimée occupée sont aussi stupides et cyniques que les déclarations des autorités russes concernant l'absence de troupes russes en Donbass. Ces fantaisie ne sont qu'un prétexte pour des menaces militaires ultérieures à l'Ukraine. C'est la Russie qui finance généreusement depuis longtemps et soutient activement le terrorisme en Ukraine, en l'élevant jusqu'au niveau de sa politique de l'État».



Adresse pour la correspondance:

01004, Kyiv, rue Baseyna 9-G, bureau 25, Centre des libertés civiles



Andriy Zakhthey

Date de naissance	03.11.1971
Lieu de résidence	Evpatoriya, Crimée, Ukraine
Activité (profession)	Chauffeur de taxi
Date d'arrestation	07.08.2016
Accusation	p. 1. art. 30 et alinéa «a» p.2 art. 281 du CP de la FR («Sabotage»)

Il est en état d'arrestation, risque 20 ans d'emprisonnement

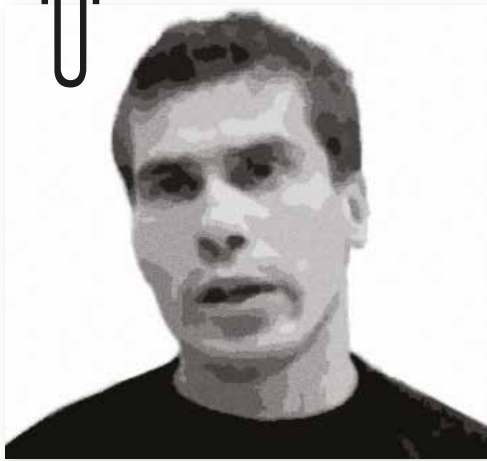
Prisonnier politique:

«Quand j'ai été torturé par le courant électrique, je tremblais beaucoup à cause de la douleur, ensuite des blessures ont apparu sur mes poignets. J'ai été torturé par le courant électrique pendant deux jours. Au début, ils attachaient des serre-fils aux jambes et aux fesses, branchait le courant, exigeait d'avouer un crime. Je disais que j'étais un chauffeur de taxi ordinaire, que j'étais venu sur le lieu de fusillade sur l'appel du client, mais ils continuaient à me torturer. Ensuite ils ont commencé d'accrocher des serre-fils aux organes génitaux, j'ai perdu conscience à cause de la douleur à quelques reprises.»



Adresse pour la correspondance:

01004, Kyiv, rue Baseyna 9-G, bureau 25, Centre des libertés civiles



Redvan Souleymanov

Date de naissance	Le 11 novembre 1989
Lieu de résidence	Zaporizhzhya, Ukraine
Activité (profession)	maçon
Date d'arrestation	30.07.2016
Accusation	p.2 art.207 du CP de la FR («Une fausse notification d'un acte de terrorisme»). Accusations du FSB dans les médias de «Sabotage»

1,8 ans d'emprisonnement, une amende de plus de 3,5 millions de roubles

Emil Kourtbedinov, Avocat:

Ils essayaient d'accuser Souleymanov de pertes subies par des entreprises de Crimée



Adresse pour la correspondance:

01004, Kyiv, rue Baseyna 9-G, bureau 25, Centre des libertés civiles



Volodymyr Prisitch

Date de naissance	1983
Lieu de résidence	Kharkiv, Ukraine
Activité (profession)	Chauffeur de poids-lourd
Date d'arrestation	Août 2016
Accusation	Les accusations du FSB dans les médias de «Sabotage», p.2 art.228 du CP de la FR («Détenation des stupéfiants»)

3 ans de colonie pénitentiaire en vertu de l'art. 228 du CP de la FR

Prisonnier politique:

Au cours de l'audience Volodymyr Prisitch a déclaré qu'il avait été contraint de témoigner contre lui-même devant la camera vidéo sous la torture avec un courant électrique. L'enquêteur du FSB a présenté un ultimatum à l'Ukrainien: «S'il reconnaît sa culpabilité il pourra appeler sa femme par téléphone». Dans le même temps, l'avocat désigné a exercé la pression sur Volodymyr pour que celui-ci «avoue tout» et coopère avec l'enquêteur.



Adresse pour la correspondance:

01004, Kyiv, rue Baseyna 9-G, bureau 25, Centre des libertés civile



Dmytro Chtyblykov

Date de naissance 08.11.1970

Lieu de résidence Sevastopol, Ukraine

Activité (profession)

Centre de contribution à l'étude des questions géopolitiques et de la coopération euro-atlantique de la région de la mer Noire « Nomos » (Sévastopol), le chef des programmes internationaux du Centre. Le journaliste, membre du conseil de rédaction de la revue « La sécurité de la mer Noire », qui est éditée par le Centre depuis 2005

Date d'arrestation 09.11.2016

Accusation

Al. 1 art. 30, al. «a» p. 2 art. 281 du CP de la FR (préparation au sabotage commis par un groupe organisé)

Il est en état d'arrestation. Il risque 20 ans d'emprisonnement au maximum

Prisonnier politique:

«Les relations ukraino-russes deviennent de plus en plus menaçantes. ... Le thème de la «guerre avec l'Ukraine» est devenu populaire depuis longtemps dans les médias russes. On a l'impression que les Russes se préparent délibérément à la guerre avec l'Ukraine » - un extrait de l'article dans la revue « La sécurité de la mer Noire », numéro 4 (10), 2008.

Dmytro Tymtchouk, coordinateur du groupe «Résistance d'information»

«Utiliser une personne publique pour commettre un sabotage est une tâche douteuse. Chtyblykov, analyste et expert connu qui parcourt la ville avec un sac de trotyl et un fusil sur le dos - un spectacle qui ne peut être imaginé, apparemment, que par le FSB.»

Mykhaylo Gontchar, président du Centre de globalisation «Stratégie de XXI»:

«Les anciens experts du Centre «Nomos et les membres du conseil de rédaction de la revue « La sécurité de la mer Noire » sont les «candidats parfaits » pour les envahisseurs russes, ils ont travaillé au centre pro-OTAN, ont édité la revue anti-russe, avec une expérience militaire dans les biographies (dommage qu'ils sont licenciés depuis longtemps de Forces armées), ont tenu des événements publics ayant un caractère anti-russe, ont emmené les représentants de l'OTAN à Sévastopol. En bref - un nid de parasites, d'espions, de terroristes, de saboteurs et d'ennemis de la Russie. C'est pourquoi l'arrestation de Chtyblykov et de Bassarabov est une vengeance tardive des envahisseurs pour une position active publique d'expert des collègues dans le passé».



Adresse pour la correspondance:

01004, Kyiv, rue Baseyna 9-G, bureau 25, Centre des libertés civiles"



Oleksiy Bessarabov

Date de naissance 05.12.1976

Lieu de résidence Sevastopol, Ukraine

Activité (profession)

Journaliste, membre du conseil de rédaction de la revue «Sécurité de mer Noire», éditée par le Centre depuis 2005, ces articles ont également été publiés dans les éditions «Soudokhodstvo» (Odesa), «Glavred» (Kyiv), « Vestnik de Sévastopol »

Date d'arrestation 09.11.2016

Accusation Al. 1 art. 30, al. «a» p. 2 art. 281 du CP de la FR (préparation à un sabotage commis par un groupe organisé)

Il est en état d'arrestation. Il risque 20 ans d'emprisonnement au maximum

Prisonnier politique:

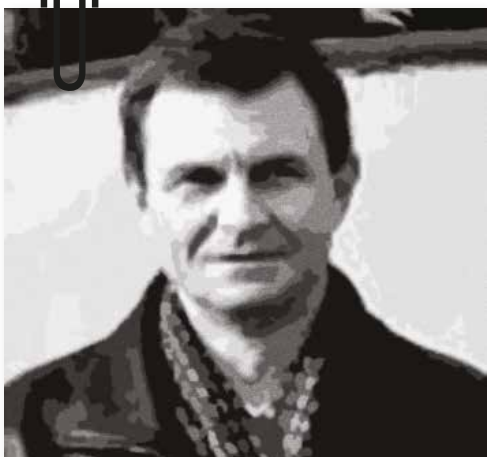
«L'envie de garder son influence en Crimée, la présence ici de la flotte de la mer Noire et en général l'aspiration à l'aide de levier de Crimée à influencer le comportement de l'Ukraine fait que Moscou est obligé de chercher de nouvelles formes de contrôle de la situation dans la région. Pour donner un nouvel élan et de la dynamique au «travail pour le bien de la Patrie» des organisations locales pro-moscovites Moscou utilise ces dernières années de plus en plus souvent la thèse du transfert illicite à l'Ukraine de la Crimée et de Sévastopol.... les événements dans le Caucase ont montré que la souveraineté et l'intégrité territoriale d'un pays séparé, et surtout d'un pays voisin du Kremlin, ne font pas obstacle quand il s'agit des ambitions de retrouver le statut de superpuissance » - l'extrait d'un article dans la revue «Glavred » du 28 Août 2008.

Mykhaylo Gontchar, président du Centre de globalisation « Stratégie de XXI »:

«Si tu es un analyste et un journaliste, alors tu es l'ennemi potentiel de la Russie et tu te retrouveras tôt ou tard en prison du FSB» - c'est le message que le Kremlin envoie à tous les dissidents de Crimée occupée avec le cas de Chtyblykov-Bessarabov.»

Adresse pour la correspondance:

01004, Kyiv, rue Baseyna 9-G, bureau 25, Centre des libertés civiles



Volodymyr Doudka

Date de naissance 30.09.1964

Lieu de résidence Sevastopol, Crimée, Ukraine

Activité (profession)

Capitaine de II grade, commandant du navire collecteur de renseignements radio-électronique «Simféropol» de la Marine ukrainienne, officier de service de l'état-major de la Marine ukrainienne, a travaillé comme sapeur-mineur sous contrat avec le Ministère des situations d'urgence de l'Ukraine au sein d'un détachement spécialisé dans le déminage des tunnels d'Inkerman, après l'annexion de la Crimée - au Ministère des situations d'urgence de la Fédération de Russie.

Date d'arrestation 09.11.2016

Accusation

Al. 1 art. 30, al. «a» p. 2 art. 281 du CP de la FR (préparation à un sabotage commis par un groupe organisé)

Il est en état d'arrestation. Il risque de 12 à 20 ans d'emprisonnement

Prisonnier politique:

«Cette affaire a été montée et est une absurdité complète. Je ne suis coupable de rien et je n'avouerai pas la culpabilité.» «Le verdict est un billet à sens unique!»

Andriy Lysenko, porte-parole du Ministère de la Défense de l'Ukraine:

«Il y a beaucoup d'anciens militaires en Crimée, et le FSB n'a aucune difficulté à les trouver et à les faire passer périodiquement pour des «saboteurs». C'est une histoire complètement «fake».

✉ Adresse pour la correspondance:

01004, Kyiv, rue Baseyna 9-G, bureau 25, Centre des libertés civiles



Oleksiy Stogniy

Date de naissance 01.01.1975

Lieu de résidence Sevastopol, Crimée, Ukraine

Activité (profession)

L'entrepreneur, a un magasin de papeterie et de jouets. Il est diplômé de l'Ecole navale supérieure Nakhimov de Sévastopol. Il a servi dans la Marine ukrainienne

Date d'arrestation **15.11.2016**

Accusation

Accusations du FSB dans les médias d' «Activité de sabotage»
art.222 p.1; art.223 p.1 du CP de la FR (fabrication et détention de l'arme)

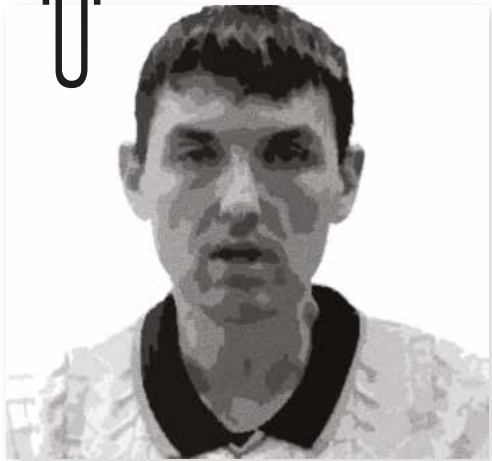
3,6 ans de colonie pénitentiaire

Andriy Lysenko, conseiller du Ministère de la Défense de l'Ukraine:

«En réalité, le FSB n'a arrêté aucuns saboteurs car ils n'y en a pas en Crimée et à Sévastopol. Les services de renseignement russes tentent par ce voie de montrer leur efficacité, en trompant encore une fois leur suprématie, leur peuple et la communauté internationale.»

✉ Adresse pour la correspondance:

01004, Kyiv, rue Baseyna 9-G, bureau 25, Centre des libertés civiles



Glib Chabliy

Date de naissance	27.04.1975
Lieu de résidence	Sevastopol, Crimée, Ukraine
Activité (profession)	L'entrepreneur
Date d'arrestation	15.11.2016
Accusation	Accusations du FSB dans les médias d'«Activité de sabotage»

.....
Il est en état d'arrestation
.....

Défenseurs des droits de l'homme:

«Nous appelons cela l'affaire des «saboteurs» ukrainiens. Toutes ces personnes ont été arrêtées en Crimée, tous sont des citoyens ukrainiens. C'est une affaire politique. La Russie doit toujours prouver que l'Ukraine représente une menace pour elle.»



Adresse pour la correspondance:

01004, Kyiv, rue Baseyna 9-G, bureau 25, Centre des libertés civiles

«DOSSIER DE HIZB UT-TAHRIR» (DES MUSULMANS DE CRIMÉE)

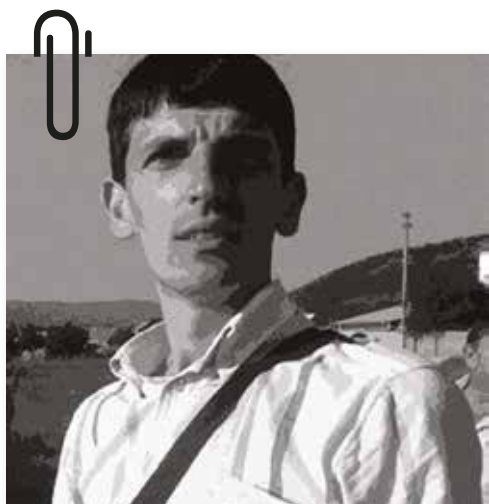
Histoire de l'affaire

En Ukraine, le Hizb ut-Tahrir est un mouvement politique islamique, qui mène des activités religieuses, politiques et éducatives, agissait librement parce que, selon les idées générales des démocraties occidentales n'est pas une organisation terroriste. Cependant, après

l'occupation de la Crimée par la Fédération de Russie au début de 2014 des milliers de musulmans de Crimée étaient attaqués. Les membres du mouvement, les Tatars de Crimée étaient accusés d'avoir organisé une organisation terroriste.

Suspects:

Rustem Vaitov, Nouri (Yuriy) Primov, Rouslan Zeytoullyev, Ferat Sayfoullayev, Mouslim Aliyev, Vadym Sirouk, Emir-Ousein Koukou, Enver Bekirov, Refat Alimov, Arsen Djepparov, Teymour Abdoullayev, Roustem Ismailov, Ouzeir Abdoullayev, Ayder Saledinov, Emil Djemadenov, Zevri Abseitov, Remzi Mametov, Roustem Abiltarov, Enver Mamoutov



Rustem Vaitov

Date de naissance	27.07.1986
Lieu de résidence	Village Krestianivka, district de Pervomaysk (domicile enregistré), Sevastopol (de fait)/
Activité (profession)	maçon
Date d'arrestation	23.01.2015
Accusation	P. 2 art. 205.5 du CP («Participation aux activités d'une organisation terroriste») appartenance à l'organisation «Hizb ut-Tahrir al-Islami» interdite dans la Fédération de Russie

5 ans de colonie pénitentiaire de régime général

Abdourechyt Dzhepparov, a member of the human rights contact group in the Crimea

«Ils ont pour l'objectif d'intimider pour que tout le monde vive ici dans la peur, le désespoir, et ils veulent nous faire passer pour des islamistes radicaux, des terroristes pour nous amener à cette forme et nous donner une telle couleur.»



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Nouri (Yuriy) Primov

Date de naissance	31.07.1976
Lieu de résidence	Sevastopol, Crimée, Ukraine
Activité (profession)	maçon
Date d'arrestation	23.01.2015
Accusation	P. 2 art. 205.5 du CP («Participation aux activités d'une organisation terroriste») appartenance à l'organisation «Hizb ut-Tahrir al-Islami» interdite dans la Fédération de Russie

5 ans de colonie pénitentiaire de régime général



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Rouslan Zeytoullyev

Date de naissance	15.06.1985
Lieu de résidence	Sevastopol, Crimée, Ukraine
Activité (profession)	maçon
Date d'arrestation	23.01.2015
Accusation	P. 2 art. 205.5 du CP («Participation aux activités d'une organisation terroriste») appartenance à l'organisation «Hizb ut-Tahrir al-Islami» interdite dans la Fédération de Russie

15 ans de colonie pénitentiaire à régime sévère

Abdourechyt Dzhepparov, membre du groupe de contact de la défense des droits de l'homme de la Crimée:

«Ce sont des représailles contre les musulmans de Crimée et les Tatars de Crimée. Ce sont des mesures d'intimidation et de répression.»



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Ferat Sayfoullayev

Date de naissance 21.07.1983
Lieu de résidence Sevastopol, Crimée, Ukraine
Activité (profession) maçon
Date d'arrestation **02.04.2015**
Accusation P. 2 art. 205.5 du CP («Participation aux activités d'une organisation terroriste») appartenance à l'organisation «Hizb ut-Tahrir al-Islami» interdite dans la Fédération de Russie

5 ans de colonie pénitentiaire de régime général

Refat Tchoubarov, président de Mejliss des Tatars de Crimée:

«Ils ne sont coupables que d'être des Tatars de Crimée, des Musulmans, dévoués à leur Patrie, à leur peuple et à la foi de leurs parents ... Chacun d'eux ... est courageux et digne».



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Mouslim Aliyev

Date de naissance 04.03.1971
Lieu de résidence Village Verkhnia Koutouzovka, Crimée, Ukraine
Activité (profession) activiste
Date d'arrestation **11.02.2016**
Accusation P. 2 art. 205.5 du CP («Participation aux activités d'une organisation terroriste») appartenance à l'organisation «Hizb ut-Tahrir al-Islami» interdite dans la Fédération de Russie
art. 278 du CP de la FR («Prise du pouvoir par la force ou rétention du pouvoir par la force»)

Il est en état d'arrestation. Il risque de 15 à 20 ans d'emprisonnement

Citation du prisonnier politique:

«Je continue d'affirmer que la suspicion de mon activité terroriste, la perquisition et l'arrestation sont illégales. Les décisions du tribunal relative à ma détention sont considérées par moi comme une pression morale et psychologique»



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Vadym Sirouk

Date de naissance 20.02.1989
Lieu de résidence Yalta, Crimée, Ukraine
Activité (profession) activiste
Date d'arrestation **11.02.2016**

Accusation

P. 2 art. 205.5 du CP («Participation aux activités d'une organisation terroriste») appartenance à l'organisation «Hizb ut-Tahrir al-Islami» interdite dans la Fédération de Russie
art. 278 du CP de la FR («Prise du pouvoir par la force ou rétention du pouvoir par la force»)

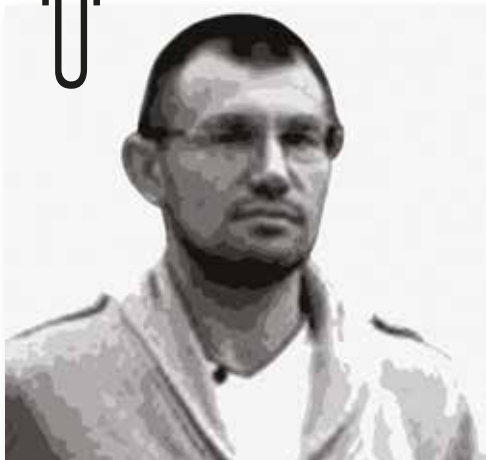
Il est en état d'arrestation. Il risque de

Emile Kourtbedinov, lawyer: *«Il n'y avait que des exposés d'enquêteurs et des hypothèses, mais aucune preuve n'a été présentée.»*



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Emir-Ousein Koukou

Date de naissance 26.06.1976
Lieu de résidence Village Koreïz, Yalta, Crimée, Ukraine
Activité (profession) Défenseur des droits de l'homme
Date d'arrestation **11.02.2016**

Accusation

P. 2 art. 205.5 du CP («Participation aux activités d'une organisation terroriste») appartenance à l'organisation «Hizb ut-Tahrir al-Islami» interdite dans la Fédération de Russie
art. 278 du CP de la FR («Prise du pouvoir par la force ou rétention du pouvoir par la force»)

Il est en état d'arrestation. Il risque de 5 à 10 ans d'emprisonnement

Front Line Defenders:

Front Line Defenders est indignée par la décision de la Cour Suprême de Crimée de prolonger le délai de la détention provisoire et de fausses accusations portées contre Emir Ousein Koukou, car tout laisse croire qu'elles sont liées uniquement à son activité pacifique liée à la défense des droits de l'homme et à la collecte des données sur l'atteinte aux droits de l'homme en Crimée. L'association « Front Line Defenders » appelle les autorités de Crimée à libérer immédiatement et sans condition Emir Ousein Koukou.»



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Enver Bekirov

Date de naissance 01.01.1963
Lieu de résidence Village Tchervonokamianka, Yalta, Crimée, Ukraine
Activité (profession) chef de la communauté musulmane locale
Date d'arrestation **11.02.2016**
Accusation
P. 2 art. 205.5 du CP («Participation aux activités d'une organisation terroriste») appartenance à l'organisation «Hizb ut-Tahrir al-Islami» interdite dans la Fédération de Russie

Il est en état d'arrestation. Il risque de 5 à 10 ans d'emprisonnement

Natalia Bekirova, épouse du prisonnier politique:

A propos de la perquisition dans la maison: «Nous étions séparés: les enfants étaient dans une pièce, moi et mon mari- dans une autre. Il a été immédiatement menotté, ils ont montré un mandat de perquisition, ont dit qu'ils cherchaient des armes, des munitions et de la littérature interdite en Russie.»



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Refat Alimov

Date de naissance 28.10.1991
Lieu de résidence Village Tchervonokamianka, Yalta, Crimée, Ukraine
Activité (profession) Un commercial
Date d'arrestation **18.04.2016**
Accusation
P. 2 art. 205.5 du CP («Participation aux activités d'une organisation terroriste») appartenance à l'organisation «Hizb ut-Tahrir al-Islami» interdite dans la Fédération de Russie

Il est en état d'arrestation. Il risque de 5 à 10 ans d'emprisonnement

Refat Tchoubarov, président de Mejliss des Tatars de Crimée:

«Il est évident que les détenus Refat Alimov et Arsen Djepparov sont des nouveaux venus dans la liste des Tatars de Crimée arrêtés plus tôt sur de fausses accusations similaires.»



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Arsen Jepparov

Date de naissance 21.01.1991
Lieu de résidence Village Tchervonokamianka, Yalta, Crimée, Ukraine
Activité (profession) Un commercial
Date d'arrestation 18.04.2016

Accusation

P. 2 art. 205.5 du CP («Participation aux activités d'une organisation terroriste») appartenance à l'organisation «Hizb ut-Tahrir al-Islami» interdite dans la Fédération de Russie

Il est en état d'arrestation. Il risque de 15 à 20 ans d'emprisonnement

Avocat: *«Djepparov est mise en cellule disciplinaire parce qu'il est censé ne pas avoir ouvert la porte de la cellule à la demande de l'administration du SIZO. «Cette cellule est la plus petite dans le SIZO. Là, il est impossible de passer, si quelqu'un se met debout, l'autre ne passera pas. C'est pourquoi la porte de la cellule s'ouvrait avec difficulté.»*



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Roustem Ismailov

Date de naissance 03.09.1984
Lieu de résidence Simferopol, Crimea, Ukraine
Activité (profession) Builder
Date d'arrestation 12.08.1976

Accusation

P. 2 art. 205.5 du CP («Participation aux activités d'une organisation terroriste») appartenance à l'organisation «Hizb ut-Tahrir al-Islami» interdite dans la Fédération de Russie

Il est en état d'arrestation. Il risque de 10 à 20 ans d'emprisonnement

Fatma Ismailova, épouse de Roustem Ismailov:

Aujourd'hui, le 22 février, mon mari Roustem Ismailov et le mari de Gouzalia - Saledinov Aider sont placés dans un hôpital psychiatrique à l'adresse: rue Rosy-Luxembourg, Simferopol. Nous considérons ces actions des forces de l'ordre et de sécurité comme recours à la médecine punitive»



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Teymour Abdoullayev

Date de naissance 27.05.1975
Lieu de résidence Simferopol, Crimée, Ukraine
Date d'arrestation **12.10.2016**

Accusation

P. 2 art. 205.5 du CP («Participation aux activités d'une organisation terroriste») appartenance à l'organisation «Hizb ut-Tahrir al-Islami» interdite dans la Fédération de Russie

Il est en état d'arrestation. Il risque de 15 ans d'emprisonnement à la prison à vie

Avocat:

«Ils ont retiré à Teymur et Uzeir Abdoullayev tout l'argent jusqu'aux pièces de monnaie de dix roubles. Les familles sont restées complètement sans argent. Les demandes d'avocats de laisser au moins l'argent pour acheter du pain aux enfants ont été ignorées. Teymour Abdoullayev a été arrêté d'une manière vraiment cruelle: quand ils ont frappé à la porte, il a dit qu'il allait ouvrir, et les agents ont forcé la porte, puis ils lui ont porté quelques coups alors qu'il ne résistait pas, ils l'ont tordu et lui ont passé les menottes.»



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Emil Djemadenov

Date de naissance 19.08.1980
Lieu de résidence Simferopol, Crimée, Ukraine
Date d'arrestation **12.10.2016**

Accusation

P. 2 art. 205.5 du CP («Participation aux activités d'une organisation terroriste») appartenance à l'organisation «Hizb ut-Tahrir al-Islami» interdite dans la Fédération de Russie

Il est en état d'arrestation. Il risque de 15 ans d'emprisonnement à la prison à vie



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Ouzeir Abdoullayev

Date de naissance 30.04.1974
Lieu de résidence Simferopol, Crimée, Ukraine
Activité (profession) entraîneur de taekwondo
Date d'arrestation 12.10.2016

Accusation

P. 2 art. 205.5 du CP («Participation aux activités d'une organisation terroriste») appartenance à l'organisation «Hizb ut-Tahrir al-Islami» interdite dans la Fédération de Russie

Il est en état d'arrestation. Il risque de 15 ans d'emprisonnement à la prison à vie

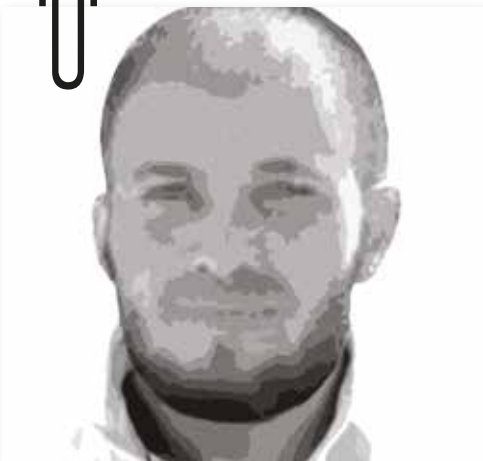
Ministère des affaires étrangères :

«Par analogie avec les cas de résonance précédents, un motif officiel de leur arrestation était une accusation injustifiée de terrorisme. Nous appelons des partenaires internationaux de l'Ukraine à intensifier la pression sur la Fédération de Russie pour exiger d'arrêter la persécution et les représailles pour des motifs ethniques et religieux en Crimée temporairement occupée.»



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Ayder Saledinov

Date de naissance 21.07.1987
Lieu de résidence Simferopol, Crimée, Ukraine
Date d'arrestation 12.10.2016

Accusation

P. 2 art. 205.5 du CP («Participation aux activités d'une organisation terroriste») appartenance à l'organisation «Hizb ut-Tahrir al-Islami» interdite dans la Fédération de Russie

Il est en état d'arrestation. Il risque de 15 ans d'emprisonnement à la prison à vie

Abdourechyt Djepparov, coordinateur du groupe de contact de la défense des droits de l'homme de la Crimée:

«Le matin 12 octobre 2016 restera pour toujours dans la mémoire de la famille d'Ayder Saledinov. Le même matin, à 5 h 50, les représentants de forces de sécurité russes ont fait irruption dans leur maison pour une fouille, ensuite ils ont arrêté Ayder.»



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Zevri Abseitov

Date de naissance 12.08.1976
Lieu de résidence Bakhtchyssaraï, Crimée, Ukraine
Activité (profession) Médecin-dentiste
Date d'arrestation 12.05.2016

Accusation

P. 2 art. 205.5 du CP («Participation aux activités d'une organisation terroriste») appartenance à l'organisation «Hizb ut-Tahrir al-Islami» interdite dans la Fédération de Russie

Il est en état d'arrestation. Il risque de 5 à 10 ans d'emprisonnement

Prisonnier politique:

Selon Zevri, il ne fait partie d'aucune organisation, mais professe l'islam traditionnel et a reçu toute la littérature exclusivement dans une mosquée.



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Ramzi Memetov

Date de naissance 09.09.1966
Lieu de résidence Bakhtchyssaraï, Crimée, Ukraine
Activité (profession) Cuisinier dans un café
Date d'arrestation 12.10.2016

Accusation

P. 2 art. 205.5 du CP («Participation aux activités d'une organisation terroriste») appartenance à l'organisation «Hizb ut-Tahrir al-Islami» interdite dans la Fédération de Russie

Il est en état d'arrestation. Il risque de 5 à 10 ans d'emprisonnement

Zaïr Smedliayev, Zaïr Smedliayev, président de la Commission centrale d'élection de Kurultay des Tatars de Crimée:

«Il est évident que les forces de sécurité veulent ainsi faire preuve de respect des droits et libertés à l'ombudsman de la Fédération de Russie, avec qui hier pendant la réunion ces questions ont été discutées.»



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Roustem Abiltarov

Date de naissance 28.09.1979
Lieu de résidence Bakhtchyssaraï, Crimée, Ukraine
Activité (profession) Builder
Date d'arrestation 12.05.2016
Accusation
Art. 205 («Organisation de l'activité d'une organisation terroriste et participation dans celle-ci»). Accusé d'implication à l'activité de «Hizb ut-Tahrir»

Il est en état d'arrestation. Il risque de 5 à 10 ans d'emprisonnement

Secrétariat général du Congrès mondial des Tatars de Crimée:

«Toutes ces actions ont pris la forme d'atteintes aux droits de l'homme, libertés et principes démocratiques en Crimée. Ces actions démontrent que le régime actuel est encore plus totalitaire que la période du stalinisme en URSS ou le régime d'Hitler en Allemagne»



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Enver Mamoutov

Date de naissance 28.08.1975
Lieu de résidence Bakhtchyssaraï, Crimée, Ukraine
Activité (profession) entrepreneur
Date d'arrestation 12.05.2016
Accusation
Art. 205 («Organisation de l'activité d'une organisation terroriste et participation dans celle-ci»). Accusé d'implication à l'activité de «Hizb ut-Tahrir»

Il est en état d'arrestation

Prisonnier politique:

«Je ne trouve pas nécessaire d'empêcher de mener l'enquête, car je suis sûr du verdict final...»



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»

«DOSSIER TCHÉTCHÈNE»

Histoire de l'affaire

Le Comité d'enquête de la Fédération de Russie accuse les suspects dans l'affaire de conflits armés en Tchétchénie en période de 1994 à 1995. Au sein des détachements formés de membres de l'organisation nationaliste «Assemblée nationale ukrainienne - Autodéfense populaire ukrainienne» (UNA-UNSO) qui après les événements de Maïdan est devenue l'un des initiateurs de création du parti «Secteur droit». UNA-UNSO et le « Secteur droit » sont reconnus extrémistes et

sont interdits en Russie dès 2014. Mykola Karpuk et Stanislav Klykh ont été accusés de création d'une bande et de meurtres des militaires russes pendant les événements tchétchènes vieux de deux décennies.

Klykh et Karpuk sont devenus otages de l'affaire pénales menées contre des représentants éminents de la politique ukrainienne.

Suspects:

Mykola Karpuk, Stanislav Klykh



Mykola Karpyuk

Date de naissance	24.05.1964
Lieu de résidence	Village Velykyi Zhytyn, région de Rivne
Activité (profession)	Homme public et politique ukrainien
Date d'arrestation	17.03.2014

Accusation

p. 1, 2 art. 209 du CP en vigueur de la FR (direction d'une bande et participation dans une bande);
al. «v», «z», «n» art. 102 du CP de la FR, devenu caduc en 1996 (meurtre de 2 personnes ou plus dans l'exercice de leurs fonctions);
p. 2 art. 15, al. «V», «z», «n» art. 102 du CP de la FR (tentative de meurtre de 2 personnes ou plus dans l'exercice de leurs fonctions)

22,6 ans de colonie pénitentiaire à régime sévère

Prisonnier politique:

«Mes mains étaient liées derrière le dos avec des menottes. Ils m'ont serré les mains et les pieds avec la corde, ont enlevé les menottes. Ils ont accroché au deuxième orteil de la jambe droite et au médius de la main droite des serre-fils. Ensuite, ils ont commencé à passer à travers moi le courant électrique de durées variables, tantôt pendant dix secondes, tantôt par impulsions instantanées, tantôt pendant un certain temps. Combien de temps cela a duré, je ne sais plus. Je n'ai rien avoué puisque je n'ai pas participé aux actions militaires». Au cours de telles mesures d'instruction il a entendu souvent lui dire: « Tu as fait ceci, cela », «Alors tu es arrivé à Grozny et a fait ceci, cela », « Telles ou telles personnes t'accompagnaient » et des accusations similaires.

Youriy Tyma, ancien député du peuple de l'Ukraine, s'est rendu à Grozny en période de 1994 à 1995

En janvier nous sommes arrivés à Grozny. L'Ukraine était représentée par Sacha Bilyi. Il est resté là. Ni Karpuk ni Klykh n'étaient présents avant, pendant ou après cela en Tchétchénie.»

 **Adresse pour la correspondance:**

600020, ville de Vladimir, rue Bolchaya Nizhegorodskaya, 67, FKU T-2



Stanislav Klykh

Date de naissance	25.01.1974
Lieu de résidence	Kyiv, Ukraine
Activité (profession)	Enseignant du Collège de transport et d'économie de Kyiv
Date d'arrestation	11.08.2014

Accusation

p. 1, 2 art. 209 du CP en vigueur de la FR (direction d'une bande et participation dans une bande);
al. «v», «z», «n» art. 102 du CP de la FR, devenu caduc en 1996 (meurtre de 2 personnes ou plus dans l'exercice de leurs fonctions);
p. 2 art. 15, al. «V», «z», «n» art. 102 du CP de la FR (tentative de meurtre de 2 personnes ou plus dans l'exercice de leurs fonctions) Après la condamnation, on a appris qu'une nouvelle affaire a été ouverte contre Stanislav en l'accusant de manque de respect à l'égard des juges (article 297 du Code pénal de la FR)

20 ans de colonie pénitentiaire à régime sévère

Maryna Doubrovina, avocat:

Il ne dit pas qu'on lui donne des médicaments mais il a toujours peur. Il souffre de fortes douleurs dans la jambe gauche, des blessures dues à l'utilisation du courant électrique. Il a porté tout l'hiver les tongs en caoutchouc, car il n'arrive pas à mettre des chaussures normales sur les jambes blessées. Il les portent toujours.»

 **Adresse pour la correspondance:**

Fédération de Russie, région de Tcheliabinsk, ville de Verkhneouralsk, 1, rue Severnaya, FKU Prison 1.

NOUVEAUX DOSSIERS



Pavlo Gryb

Date de naissance	01.07.1998
Lieu de résidence	Kyiv, Ukraine
Activité (profession)	Étudiant de l'Université nationale « Academie Mohyla de Kyiv », faculté « Philosophie »
Date d'arrestation	25.08.2017
Accusation	Art. 205 du Code pénal de la FR (Acte de terrorisme)

Il est en état d'arrestation

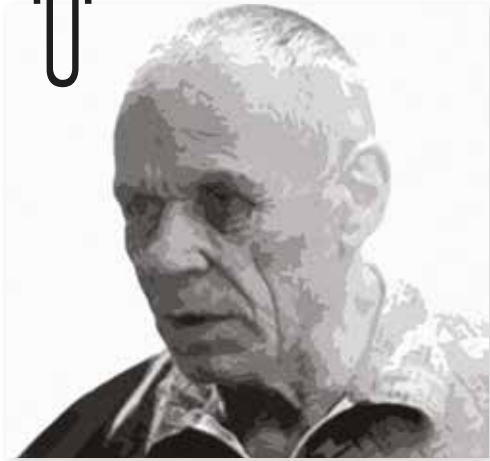
Comment by the MFA of Ukraine::

«La détention injustifiée de P.Gryb dans le SIZO de Krasnodar sur accusation montée témoigne encore une fois du caractère politique de l'affaire. Le refus démonstratif d'examiner P.Gryb par des médecins ukrainiens en conformité avec le jugement de la Cour européenne des Droits de l'Homme et le traitement inhumain envers lui incombe la pleine responsabilité de la vie et de la santé de P. Gryb sur la partie russe.»



Adresse pour la correspondance:

01004, Kyiv, rue Baseyna 9-G, bureau 25, Centre des libertés civile



Oleksiy Syzonovytch

Date de naissance	Oleksiy
Lieu de résidence	Région de Lougansk, Ukraine
Activité (profession)	retraité
Date d'arrestation	2016

Accusation

p. 1 art. 30, p. 2 art. 205 (préparation d'un acte terroriste),
p.1 art. 222.1 du CP de la FR («L'Acquisition, la transmission, la vente, le recel,
le transport ou le port illégaux d'explosifs ou d'engins explosifs»)
art. 322 (franchissement illégal de la frontière d'Etat de Russie) du CP de la FR.

12 ans de colonie pénitentiaire à régime sévère

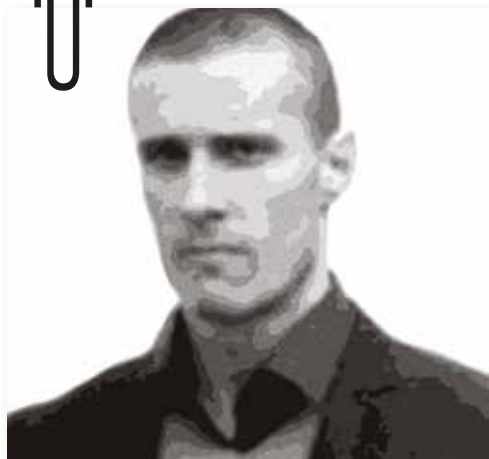
Oleksandr Tverskiy, journaliste russe:

Aucun témoin à charge n'était pas présent au cours de l'audience - ils ont tous témoigné dans la messagerie. Tous les témoins se sont avérés des employés de services de renseignement de la prétendue «LNR» et des mercenaires russes. Selon l'hypothèse des enquêteurs, après qu'Oleksiy Syzonovytch ait été capturé par des militants de Lougansk, il leur a échappé en sautant dans la rivière. En même temps, le retraité a déclaré lui-même devant la cour qu'il ne savait pas nager. Cependant, le juge président Roman Saprounov a plaisanté en réponse: «On dirait que vous à votre âge menez un mode de vie actif.»



Adresse pour la correspondance:

01004, Kyiv, rue Baseyna 9-G, bureau 25, Centre des libertés civile



Oleksandr Choumkov

Date de naissance	19.09.1989
Lieu de résidence	Kherson, Ukraine
Activité (profession)	Ancien garde du corps de député du peuple et commandant
Date d'arrestation	12.10.2016
Accusation	p.2 art. 282.2 du Code pénal de la FR – participation à l'activité des organisations extrémistes

Il est en état d'arrestation

Larysa Choumkova, mère d'Oleksandr Choumkov:

«Je ne crois pas que mon fils puisse volontairement aller en Russie. Dès l'âge de 16 ans il participait activement au mouvement de droite. Compte tenu de sa biographie, il comprenait ce qui l'attendait en Russie.»



Adresse pour la correspondance:

01004, Kyiv, rue Baseyna 9-G, bureau 25, Centre des libertés civile



Mykola Dadeou

Date de naissance	31 ans
Lieu de résidence	Mykolayiv, Ukraine
Activité (profession)	Bénévole et partisan de l'organisation «Secteur droit»
Date d'arrestation	Juillet 2017

Accusation

Avant son arrestation par FSB, le parquet de Mykolaïv a ouvert des affaires pénales à la suite d'une accusation d'escroquerie en matière de mouvement de fonds, d'utilisation illégale des documents d'un organisme public, d'utilisation de faux documents, de falsification et corruption pendant la fourniture d'uniformes au personnel militaire des Forces armées. Accusation du FSB – p.2 art.282.2 du CP de la FR (« Participation à une organisation extrémiste »)

Il est en état d'arrestation, risque de 7 à 12 ans de prison

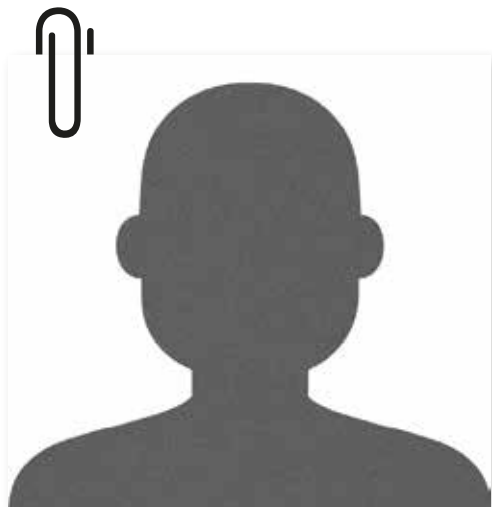


Adresse pour la correspondance:

01004, Kyiv, rue Baseyna 9-G, bureau 25, Centre des libertés civile

DOSSIER «TABLIGHI JAMAAT»

(NOUVEAUX DOSSIERS)



Seyran Moustafayev

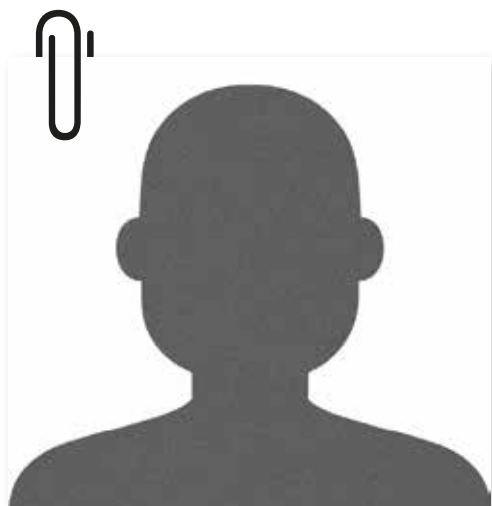
Date de naissance 14.12.1964
Lieu de résidence Village Molodizhnyi, district de Simferopol, Crimée, Ukraine
Date d'arrestation **02.10.2017**
Accusation Art.282.1 du CP de la FR-
Organisation d'une activité d'une communauté extrémiste

Il est en état d'arrestation



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Taliat Abdourakhmanov

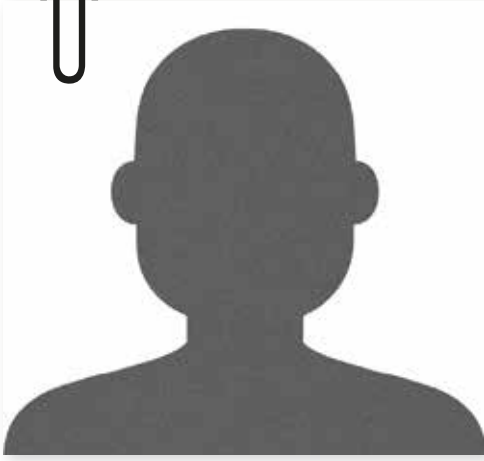
Date de naissance 1953
Lieu de résidence Village Molodizhnyi, district de Simferopol, Crimée, Ukraine
Date d'arrestation **02.10.2017**
Accusation Art.282.1 du CP de la FR-
Organisation d'une activité d'une communauté extrémiste

Il est en état d'arrestation



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Renat Souleymanov

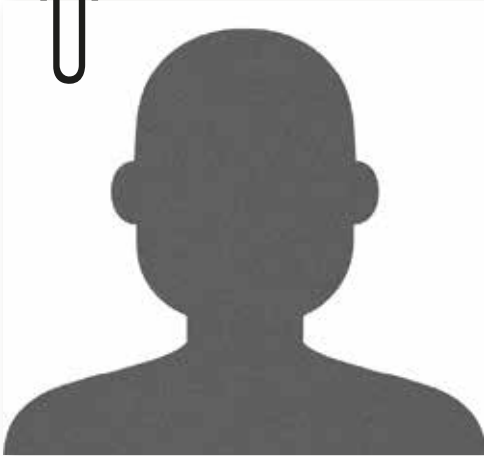
Lieu de résidence Crimée, Ukraine
Date d'arrestation **02.10.2017**
Accusation Art.282.1 du CP de la FR-
 Organisation d'une activité d'une
 communauté extrémiste

Il est en état d'arrestation.



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Arsen Kourbedinov

Lieu de résidence Crimea, Ukraine
Date d'arrestation **02.10.2017**
Accusation Art.282.1 du CP de la FR-
 Organisation d'une activité d'une
 communauté extrémiste

Il est en état d'arrestation

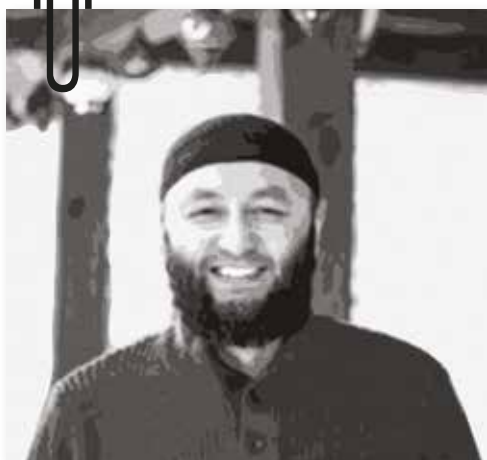


Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»

«DOSSIER « HIZB UT-TAHRIR »

(NOUVEAUX DOSSIERS)



Marlen (Souleyman) Asanov

Lieu de résidence	Bakhtchyssaraï, Crimée, Ukraine
Date d'arrestation	11.10.2017
Accusation	art. 205.5 du CP de la FR («Participation à une activité d'une organisation terroriste»), appartenance à une organisation «Hizb ut- Tahrir al-Islami» interdite en Russie

Il est en état d'arrestation



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Seyran Saliyev

Lieu de résidence	Bakhtchyssaraï, Crimée, Ukraine
Date d'arrestation	11.10.2017
Accusation	art. 205.5 du CP de la FR («Participation à une activité d'une organisation terroriste»), appartenance à une organisation «Hizb ut- Tahrir al-Islami » qui est interdite en Russie

Il est en état d'arrestation



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Timur Ibrahimov

Lieu de résidence Bakhtchysaraï, Crimée, Ukraine

Date d'arrestation **11.10.2017**

Accusation Art. 205.5 du CP de la FR («Participation à une activité d'une organisation terroriste»), appartenance à une organisation « Hizb ut-Tahrir al-Islami » qui est interdite en Russie

Il est en état d'arrestation



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Server Zekeryayev

Lieu de résidence Bakhtchysaraï, Crimée, Ukraine

Date d'arrestation **11.10.2017**

Accusation Art. 205.5 du CP de la FR («Participation à une activité d'une organisation terroriste»), appartenance à une organisation « Hizb ut-Tahrir al-Islami » qui est interdite en Russie

Il est en état d'arrestation



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Memet Belialov

Lieu de résidence Bakhtchyssaraï, Crimée, Ukraine

Date d'arrestation **11.10.2017**

Accusation art. 205.5 du CP de la FR («Participation à une activité d'une organisation terroriste»), appartenance à une organisation «Hizb ut-Tahrir al-Islami» qui est interdite en Russie

Il est en état d'arrestation



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»



Ernest Ametov

Lieu de résidence Bakhtchyssaraï, Crimée, Ukraine

Date d'arrestation **11.10.2017**

Accusation art. 205.5 du CP de la FR («Participation à une activité d'une organisation terroriste»), appartenance à une organisation «Hizb ut-Tahrir al-Islami» qui est interdite en Russie

Il est en état d'arrestation



Adresse pour la correspondance:

01014, Kyiv, rue Sedovtsev, 22/14. Bureau de représentation «Mejliss»

LES DOSSIERS DONT LA MOTIVATION POLITIQUE EST EN VÉRIFICATION



Hennadiy Lymeshko

Date de naissance	29.12.1992
Lieu de résidence	Village Sakhnovshchyna, région de Kharkiv, Ukraine
Activité (profession)	De 2015 à 2017 participait aux actions militaires à l'Est de l'Ukraine
Date d'arrestation	12.08.2017

Accusation

Art. 223.1. (« Fabrication illégale d'explosifs, fabrication, traitement ou réparation illégales d'engins explosifs «du Code pénal de la Fédération de Russie.»

Accusations du FSB dans les médias de «Sabotage».

Il n'y a aucune information relative à l'ouverture de l'affaire en vertu de l'article «sabotage».

Il est en état d'arrestation

Oleg Slobodian, porte-parole du Service national des frontières:

«Lymeshko a franchi la frontière administrative avec la Crimée occupée le 9 août. Il n'avait pas d'articles interdits, y compris des blocs TNT sur lui. Les envahisseurs l'ont aussi facilement laissé passer sur la péninsule. Pour le moment il n'y a aucun fondement pour dire qu'il est un saboteur ou un employé de services de renseignement, qui avait la tâche de détruire «tout.»



Adresse pour la correspondance:

01004, Kyiv, rue Baseyna 9-G, bureau 25, Centre des libertés civile



Dmytro Dolgopolov

Date d'arrestation **29.09.2017**

Accusation art. 275 du CP de la FR («Haute trahison»)

Il est en état d'arrestation, risque 20 ans d'emprisonnement au maximum



Adresse pour la correspondance:

01004, Kyiv, rue Baseyna 9-G, bureau 25, Centre des libertés civile



Anna Soukhonosova

Date d'arrestation **29.09.2017**

Accusation art. 275 du CP de la FR («Haute trahison»)

Il est en état d'arrestation, risque 20 ans d'emprisonnement au maximum



Adresse pour la correspondance:

01004, Kyiv, rue Baseyna 9-G, bureau 25, Centre des libertés civile



**ОБ'ЄДНАННЯ
РОДИЧІВ**
політв'язнів Кремля

MANIFESTE

ASSOCIATION DES PARENTS DE DÉTENUS POLITIQUES DU KREMLIN

L'Association des parents de détenus politiques du Kremlin est un mouvement public non politique qui lutte pour la libération de tous les Ukrainiens détenus en Russie et en Crimée occupée pour des motifs politiques, et contribue à la protection des droits et des libertés des catégories de personnes spécifiées aux niveaux national et international.

Nous avons pour objectif de parvenir à la libération de tous les détenus illégalement emprisonnés du système politique de la Fédération de Russie et de contribuer à leur réhabilitation, retour à une vie normale.

Parmi nos tâches figurent: le contrôle cohérent des actions de l'État ukrainien et des partenaires internationaux visant à libérer les détenus politiques ukrainiens; l'organisation des événements publics pour soutenir les prisonniers; l'interaction consolidée dans l'initiation d'actions et d'activités visant à protéger les droits des détenus.

L'enlèvement, le détournement, les arrestations illégales d'Ukrainiens sont devenus un crime systémique de la Fédération de Russie et des autorités d'occupation de la Crimée contre nos citoyens. Plus de 61 Ukrainiens dont les dossiers ont été montés pour des motifs politiques se trouvent derrière les barreaux. Ce sont les victimes de la politique agressive du groupe dirigeant de la Fédération de Russie, qui continue d'emprisonner illégalement des personnes sur son territoire et sur le territoire occupé de la Crimée pour des motifs politiques.

Les parents de détenus ukrainiens ont les mêmes problèmes: la désorientation dans les actions; l'incompréhension à qui demander de l'aide et quoi demander; comment communiquer avec les autorités, en général comment lutter pour la libération de leurs proches. En agissant de façon non cohérente, chacun de son côté -

nous dispersons l'attention du pouvoir d'État et de la société portée aux crimes systémiques de la FR contre les Ukrainiens. Les actions pointées dans la lutte pour la libération des proches ont peu de chances pour conduire au règlement de cette question, attirent l'attention des autorités suivant le principe résiduel.

Nous croyons qu'en matière d'influence sur le gouvernement et la communauté internationale afin de mener une activité cohérente visant à libérer nos proches, nous devons agir ensemble, comme une force unique qui sera entendue, qui sera respectée et à qui on rendra les comptes.

La liste des otages de la Russie, qui sont considérés par l'association comme des prisonniers politiques est rédigée \ complétée \ changée malgré les conclusions des organisations reconnues spécialisées dans la protection des droits de l'homme et les initiatives comme un Centre des libertés civiles, «Memorial», AmnestyInternationalUkraine, ainsi que les listes officielles de prisonniers politiques reconnus par l'Ukraine.

L'Association des parents de prisonniers du Kremlin surveille la situation en respectant les droits fondamentaux et coopère avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales, pour défendre ces droits et lutter pour les conditions adéquates de leur détention provisoire illégale dans les prisons russes.

Se rendant compte que les otages politiques du Kremlin ne peuvent pas être libérés au cours de l'administration de la justice équitable du fait de son absence en Russie – nous nous fixons la tâche de chercher des moyens de soutien juridique aux affaires politiques de détenus ukrainiens.

Les actions de l'association des parents de

**ADHÉRER À L'ASSOCIATION DES PARENTS DE DÉTENUS POLITIQUES DU
KREMLIN PEUVENT LES PROCHES PARENTS DE DÉTENUS POLITIQUES
UKRAINIENS QUI SONT EMPRISONNÉS DANS LA FÉDÉRATION DE RUSSIE**

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION SONT GUIDÉS PAR LES PRINCIPES SUIVANTS:

— 1 —

l'élaboration et la mise en œuvre coordonnées d'une stratégie de protection et de soutien des prisonniers politiques du Kremlin;

— 2 —

la priorité à l'adoption d'initiatives systémiques et de solutions qui sont également bénéfiques pour tous les membres de la communauté

— 3 —

la sincérité, la transparence et l'honnêteté dans la prise de décision et leur mise en œuvre en faveur de tous les prisonniers politiques de la liste approuvée

VOUS POUVEZ SOUTENIR L'ASSOCIATION:

En fournissant une assistance informationnelle, d'expert et matérielle;

En participant à des événements visant à la diffusion d'informations sur les activités de l'association, des mesures pour faire pression sur les autorités de l'Ukraine et de la Fédération de Russie aux fins de la libération des prisonniers politiques;

En participant au travail de suivi lié à la collecte et l'analyse des informations sur les prisonniers politiques;

En distribuant des informations pertinentes sur l'état des affaires dans le processus de négociation entre l'Ukraine et la Fédération de Russie en matière de la libération des prisonniers politiques ukrainiens;

En invitant des organisations nationales et internationales à s'associer et à travailler ensemble si les objectifs finaux des organisations sont identiques.

